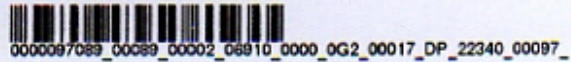


Adresse : Chauray 79036 NIORT Cedex 9
Tél : 05 49 34 35 36 - Fax : 05 49 34 38 26
www.maaf.fr •



MAAF Assurances S.A.
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 160 000 000 euros
entièrement versé - R.C.S. NIORT B 542 073 580
ENTREPRISE REGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES
N° de TVA intracommunautaire : FR 38 542 073 580



Contrat Multirisque Professionnelle
N° 57078504 N 001

SOC MOSELLANE VERANDAS FENETRES
23 RUE DE LA HUTTE AU BOIS
57385 TRITTELING REDLACH

ATTESTATION D'ASSURANCE
Valable du 01/01/2010 au 31/12/2010

Maaf Assurances S.A., dont le siège social est situé à Chaban de Chauray, 79036 NIORT CEDEX
atteste que : SOC MOSELLANE VERANDAS FENETRES
est titulaire du contrat référencé ci-dessus pour les activités suivantes :

**VERANDAS - FABRICATION ET POSE MENUISIER BOIS
POSEUR DE STORES**

Ce contrat garantit, entres autres, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il peut encourir en raison des dommages corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers.

DOMMAGES SURVENUS AVANT LIVRAISON DE BIENS ET/OU RECEPTION DES TRAVAUX

Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) dont :

- Dommages corporels
- Dommages matériels garantis et immatériels consécutifs y compris lors des foires, salons, expositions ... en raison de l'occupation des locaux à titre précaire

4 573 471 E par sinistre.

4 573 471 E par sinistre.

1 524 491 E par sinistre,
la garantie des dommages immatériels étant toutefois limitée à 152 450 E.

EXCEPTIONS

- Dommages aux biens confiés survenus dans l'enceinte de l'entreprise

15 245 E par sinistre (dont 763 E sur les espèces, billets de banque, titres, pierres précieuses, perles, bijoux, métaux précieux).

- Vol par les préposés

15 245 E par sinistre.

DOMMAGES SURVENUS APRES LIVRAISON DE BIENS ET/OU RECEPTION DE TRAVAUX

- Tous dommages confondus (y compris intoxication alimentaire)

1 524 491 E par année d'assurance.

ATTEINTE A L'ENVIRONNEMENT

Tous dommages confondus 304 899 E par année d'assurance, sans pouvoir dépasser 152 450 E par sinistre.

La présente attestation n'apporte aucune dérogation à ce contrat.

LE DIRECTEUR GENERAL

E.COUTURIER

Fait à Niort, le 05/12/2009
Pour Maaf Assurances S.A.

Document original, établi en un seul exemplaire, à photocopier chaque fois qu'il vous en sera fait la demande.